



Conseil économique et social

Distr. générale
26 avril 2022
Français
Original : anglais

Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Organisé sous les auspices du Conseil économique et social
5-15 juillet 2022

**Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie
à coronavirus (COVID-19), tout en avançant sur la voie
d'une mise en œuvre intégrale du Programme
de développement durable à l'horizon 2030**

Rapport du neuvième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

Note du Secrétariat

Par la présente, le Secrétariat transmet au forum politique de haut niveau pour le développement durable, à titre de contribution à ses travaux de 2022, le rapport du neuvième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, organisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et tenu du 28 au 31 mars 2022.



Rapport du neuvième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

1. Le neuvième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, organisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), s'est tenu en ligne et en présentiel du 28 au 31 mars 2022.
2. Plus de 3 000 personnes, parmi lesquelles des représentantes et représentants de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, d'organismes des Nations Unies, d'organisations internationales, de grands groupes et d'autres parties prenantes, ont assisté à ce Forum.
3. Figuraient au nombre des participants les représentantes et représentants des 46 membres et membres associés de la Commission, à savoir : l'Arménie, l'Australie, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Bhoutan, le Brunéi Darussalam, le Cambodge, la Chine, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, les Fidji, la France, la Géorgie, Hong Kong (Chine), les Îles Marshall, les Îles Salomon, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran (République islamique d'), le Japon, le Kazakhstan, le Kirghizistan, Kiribati, la Malaisie, les Maldives, la Mongolie, le Myanmar, Nauru, l'Ouzbékistan, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la République de Corée, la République démocratique populaire lao, la République populaire démocratique de Corée, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Samoa, Singapour, Sri Lanka, le Tadjikistan, la Thaïlande, le Timor-Leste, le Turkménistan, la Turquie, les Tuvalu et le Viet Nam. Des représentantes et représentants de la Finlande, de l'Italie, du Nigéria, du Pérou, de la Suède et de la Suisse ont pris part aux travaux en qualité d'observateurs.
4. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur de la Commission, le Président et les Vice-Présidents ont examiné les pouvoirs de toutes les représentantes et de tous les représentants ; aucune anomalie n'a été constatée.
5. Au titre du point 1 a) de l'ordre du jour, le Vice-Président du Conseil économique et social et Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, a prononcé le discours d'ouverture du Forum et la Secrétaire exécutive du Conseil a ensuite pris la parole pour une allocution de bienvenue. La Vice-Secrétaire générale des Nations Unies et M. Don Pramudwinai, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, se sont succédés à la tribune pour des déclarations liminaires. Après une intervention de M. Kailash Satyarthi, lauréat du prix Nobel 2014 et champion des objectifs de développement durable, M^{me} Beverly Longid, coordinatrice mondiale du Mouvement international des peuples autochtones pour l'autodétermination et la libération, a donné lecture d'une déclaration au nom des grands groupes et autres parties prenantes.
6. Au titre du point 1 b) de l'ordre du jour, le Forum a élu les membres du Bureau ci-après :
 - a) *Présidence* :
M. Karl Kendrick T. Chua (Philippines)
 - b) *Vice-Présidence* :
M. Jone Usamate (Fidji)
M^{me} Kitlang Kabua (Îles Marshall)
M. Mohamed Aslam (Maldives)
M^{me} Ayush Ariunzaya (Mongolie)
M. M. U. M. Ali Sabry (Sri Lanka)
M. Don Pramudwinai (Thaïlande)
M. Muhammetgeldi Serdarov (Turkménistan)

7. Au titre du point 1 c) de l'ordre du jour, le Forum a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture du Forum :
 - a) Déclarations liminaires
 - b) Élection du Bureau
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique :
 - a) Examen thématique
 - b) Examen des objectifs de développement durable n^{os} 4, 5, 14, 15 et 17
 - c) Examens nationaux volontaires.
3. Résultats généraux obtenus par le système des Nations Unies pour le développement à l'échelle régionale en Asie et dans le Pacifique à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030.
4. Questions diverses.
5. Adoption du rapport du Forum.

8. Au titre du point 2 de l'ordre du jour, les participantes et participants au Forum ont pris note du document fourni par le Secrétariat sur le thème « Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique » ([ESCAP/RFSD/2022/1](#)), de celui consacré à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'échelon sous-régional ([ESCAP/RFSD/2022/2](#)), ainsi que du document d'information sur les progrès accomplis au niveau régional dans la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 4, 5, 14, 15 et 17 ([ESCAP/RFSD/2022/INF/1](#)). Les discussions consacrées au thème du Forum ont débuté par un débat ministériel animé par le coordinateur résident des Nations Unies en Indonésie.

9. Le Forum a examiné les progrès réalisés par les pays au regard des objectifs de développement durable, s'appuyant sur le rapport *Asia and the Pacific SDG Progress Report* (rapport de 2022 sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique), présenté par le Secrétariat.

10. Le Forum a passé en revue les approches retenues au niveau sous-régional pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, et s'est référé pour ce faire aux conclusions des forums sous-régionaux présentées par le Secrétariat.

11. Le Forum a organisé cinq tables rondes, en vue de procéder à une évaluation interactive et multipartite des tendances, des principaux problèmes et des mesures prioritaires concernant les objectifs de développement durable n^{os} 4, 5, 14, 15 et 17.

12. Le Forum a pris note des recommandations issues des cinq tables rondes consacrées aux objectifs de développement durable ; ces recommandations seront étudiées lors du prochain forum politique de haut niveau pour le développement

durable, qui se tiendra sous les auspices du Conseil économique et social en juillet 2022¹.

13. Le Forum a examiné les retours d'expérience des États membres relatifs à la préparation de leurs examens nationaux volontaires pour le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2022, prenant ainsi connaissance des points de vue des pays et des entités infranationales sur les difficultés, progrès et réalisations auxquels ils ont donné lieu, ainsi que les enseignements qu'ils en ont tiré.

14. Des représentantes et représentants des États membres, des grands groupes et d'autres parties prenantes, ainsi que des organismes des Nations Unies, ont partagé leur analyse concernant les résultats des efforts menés dans la région pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

15. Au titre du point 3 de l'ordre du jour, le Forum a pris note du document d'information ESCAP/RFSD/2022/INF/2 intitulé « United in action: system-wide results of the United Nations development system at the regional level in Asia and the Pacific in 2021 » (Unis dans l'action : résultats généraux obtenus par le système des Nations Unies pour le développement à l'échelle régionale en Asie et dans le Pacifique en 2021), et s'est penché sur l'approche coordonnée suivie par les organismes des Nations Unies pour soutenir la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 au niveau régional.

16. Au titre du point 4 de l'ordre du jour, il a été rappelé combien il était important d'assurer des services d'interprétation dans chacune des langues officielles de la Commission pendant toute la durée des débats.

17. Au titre du point 5 de l'ordre du jour, le Forum a, le 31 mars 2022, adopté le présent rapport. Il a été convenu qu'il serait rendu compte des débats tenus pendant la réunion dans un résumé établi par la présidence qui serait disponible une semaine après la fin du Forum et serait annexé au présent rapport. En outre, la synthèse des débats tenus lors des cinq tables rondes organisées au titre du point 2 ferait l'objet d'un additif au présent rapport.

18. Le Forum a indiqué pour conclure que le présent rapport, y compris son annexe et son additif, devrait être porté à l'attention de la Commission à sa soixante-dix-huitième session, et communiqué lors des concertations organisées à l'échelle mondiale concernant le développement durable, notamment lors du prochain forum politique de haut niveau pour le développement durable qui se tiendra à New York du 5 au 15 juillet 2022.

19. Le 28 mars 2022, le Partenariat Asie-Pacifique pour les objectifs de développement durable entre la CESAP, la Banque asiatique de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement a diffusé la publication intitulée *Building Forward Together: Towards an Inclusive and Resilient Asia and the Pacific* (Construire l'avenir ensemble : pour une région Asie-Pacifique inclusive et résiliente).

20. Le 25 mars 2022, huit manifestations ont été organisées en marge du Forum sur les thèmes suivants : « Cohérence des politiques de développement durable dans les pays asiatiques », « Établissement des priorités relatives à la région Pacifique pour le Rapport mondial sur le développement durable 2023 », « Reconstruire avec les jeunes : les partenariats post-COVID en Asie du Sud », « Offrir un avenir aux communautés touchées par l'esclavage moderne en Asie », « Faire entrer le patrimoine vivant à l'école en Asie et dans le Pacifique pour promouvoir une

¹ Le texte intégral des recommandations issues des tables rondes figure dans l'additif au rapport (ESCAP/RFSD/2022/5/Add.1). On en trouvera une version préliminaire à l'adresse suivante : www.unescap.org/apfsd/9.

éducation porteuse de changement », « Forum 2022 des jeunes pionniers dans le cadre du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable », « Indicateurs de résultats populaires sur les objectifs de développement durable en Asie » et « Les objectifs de développement durable en Asie du Sud-Est : Dialogue avec les jeunes – Intensifier la mobilisation des jeunes en faveur de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 ».

21. Le 28 mars, neuf événements ont été organisés en marge du Forum sur les thèmes suivants : « COVID-19, inégalité de vaccination et protection sociale des femmes et communautés marginalisées », « Ambition climatique et objectifs de développement durable : solutions de financement, travaux de recherche et technologies susceptibles d’aider les collectivités locales à traduire les engagements en actes », « Dialogue intergénérationnel sur les objectifs de développement durable : mettre en avant l’objectif n° 4 dans le contexte du relèvement post-COVID et entendre le point de vue des jeunes pour reconstruire en mieux », « Faire évoluer les modes de garde des enfants pour favoriser l’égalité entre les sexes », « Réformer les systèmes alimentaires pour mieux résister à de futures pandémies », « Les clés de la mise en œuvre des objectifs de développement durable en milieu urbain (organisé par CityNet) », « Partenariats pour une mobilité sûre et durable », « Appliquer l’approche ‘Une seule santé’ au problème des microplastiques dans les océans : de la parole aux actes » et « Comblent les lacunes : aperçu des initiatives prises par des autorités infranationales pour rendre compte de l’avancement et suivre la réalisation des objectifs de développement durable ».

22. Le 29 mars, cinq événements ont été organisés en marge du Forum sur les thèmes suivants : « L’éducation des filles, clé du développement durable », « Le projet “Get Related World” à la recherche de solutions en matière d’éducation, de climat et d’égalité des sexes misant sur les partenariats et la créativité », « Conception d’un dispositif de mobilité induite par les changements climatiques dans le Pacifique », « Comblent les lacunes : quelles réponses apporter au manque de gouvernance multilatérale dans le domaine informatique pour réduire la fracture numérique et faire en sorte que nul ne soit exclu de ces progrès technologiques ? » et « Reconstruire en mieux ensemble : en quoi l’objectif de développement durable n° 17 et les partenariats avec la société civile peuvent-ils assurer un véritable développement à la faveur du relèvement post-COVID ? ».

23. Le 30 mars, 18 événements ont été organisés en marge du Forum sur les thèmes suivants : « Les jeunes, premiers acteurs de la relance post-COVID et du développement durable en Asie et dans le Pacifique », « Le droit des filles de se faire entendre, de poser des choix et de disposer de moyens d’action, pendant et après la COVID-19 », « De la terre à la mer : le point de vue des populations sur les objectifs de développement durable n°s 14 et 15 à l’heure de la COVID-19 », « Reconstruire l’égalité pour les adolescentes », « Promouvoir la sécurité alimentaire en luttant contre la dégradation des sols en Asie et dans le Pacifique », « Réduction des risques de catastrophe et développement durable : quelques considérations en prévision de l’examen à mi-parcours du Cadre de Sendai », « Pour un relèvement post-COVID féministe axé sur un financement juste et équitable qui inscrive la notion de justice au cœur du développement », « Reconstruire en mieux grâce à des mesures en faveur de l’égalité des sexes et du climat : les initiatives des milieux professionnels », « Mieux faire respecter les droits des peuples autochtones dans le cadre d’une transition juste », « Des sociétés informées pour donner naissance à un monde post-COVID meilleur », « Le rôle des femmes handicapées pour accélérer la mise en place de solutions durables », « L’initiative Living River – Restaurer le bassin de l’Indus », « La coopération internationale au service des objectifs de développement durable pendant la pandémie de COVID-19 : difficultés et perspectives », « S’appuyer sur les données pour faire entendre et prendre en compte les revendications des groupes

marginalisés », « Nous, les peuples... Pourquoi les examens nationaux volontaires doivent-ils être inclusifs ? », « Populations autochtones, égalité des sexes et droits aux ressources naturelles dans le contexte de la COVID-19 : tendances et expériences de terrain pour reconstruire en mieux », « Investir au profit des enseignants, investir dans l'éducation : soutenir les enseignants pour atteindre l'objectif de développement durable n° 4 » et « Le modèle indien de mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau local : exemple de réussite et futurs enjeux ».

24. Le 31 mars, quatre événements ont été organisés en marge du Forum sur les thèmes suivants : « Accélérer l'émancipation économique des femmes dans les filières agricoles : nouvelles "lignes directrices pour des partenariats porteurs de changements et l'émancipation économique des femmes dans les filières agricoles" », « Faire participer les défenseurs des droits humains liés à l'environnement à la réalisation des objectifs de développement durable pour une justice en matière de développement », « Notions élémentaires de climatologie en Asie et dans le Pacifique » et « Initiatives *Asia-Pacific Green Deal Declaration* (Déclaration en faveur d'un pacte vert pour l'Asie et le Pacifique) et *Green Waste Pledge* (Engagement écologique en matière de déchets) ».

25. On retiendra également les manifestations connexes ci-après : le forum de la jeunesse 2022 tenu dans le cadre du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable et le forum de la jeunesse 2022 tenu dans le cadre de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Forum populaire de l'Asie et du Pacifique sur le développement durable, l'atelier préparatoire régional à l'examen national volontaire des pays de la région Asie-Pacifique, le webinaire régional sur le rôle des parlements dans le suivi et la mise en œuvre des objectifs de développement durable, une réunion préparatoire consacrée à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, une table ronde sur le réseau de coopération Sud-Sud en Asie et dans le Pacifique, un atelier destiné aux coordonnateurs résidents sur la triple crise planétaire et le rôle du système des Nations Unies pour le développement dans la réponse à y apporter, ainsi que le lancement régional du *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2022 : Construire des sociétés égalitaires et inclusives*.

Annexe

Résumé, établi par la présidence, des débats tenus lors du neuvième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

1. Consacré au thème intitulé « Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique », le neuvième forum politique de haut niveau pour le développement durable a réuni des membres et membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), des organes intergouvernementaux, des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, des grands groupes et d'autres parties prenantes pour débattre des perspectives régionales concernant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.

2. Le dialogue qui s'est noué lors de ce Forum a principalement fait ressortir :

a) la nécessité de suivre des approches inclusives et durables et de renforcer la coopération régionale pour reconstruire en mieux et réaliser le Programme à l'horizon 2030 ;

b) la nécessité de prendre des mesures qui soient fondées sur les droits humains, qui inscrivent les personnes vulnérables au cœur des préoccupations et qui cherchent à donner aux femmes et aux filles des moyens d'action, dans le cadre de partenariats multipartites ;

c) l'importance d'améliorer la protection sociale, de dispenser une éducation de qualité, de faire progresser l'égalité des sexes, d'accélérer la transition vers des économies inclusives et vertes, et de privilégier les solutions fondées sur la nature pour atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter ;

d) l'intérêt que peuvent revêtir un accroissement des investissements dans des solutions durables et plus écologiques et la recherche d'un équilibre entre les mesures de relance à court terme et les objectifs de durabilité à long terme ;

e) le rôle clé des partenariats, de l'aide humanitaire et des initiatives régionales, notamment en matière d'éducation, d'égalité des sexes, de connectivité numérique et d'environnement ;

f) la nécessité de resserrer les liens entre les forums nationaux, sous-régionaux et régionaux, d'intensifier la coopération infrarégionale et d'élaborer des stratégies conjointes pour faire face aux difficultés et risques communs ;

g) l'occasion qu'offrent les examens nationaux volontaires de renforcer l'appropriation nationale, de partager des méthodes de développement élaborées au niveau local et des solutions pilotées par les communautés, et d'améliorer la coordination entre les différents niveaux de gouvernement pour une meilleure intégration des politiques et l'apprentissage par les pairs joue un rôle crucial dans la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 ;

h) l'importance de l'action collective que déploie le système des Nations Unies pour le développement afin de soutenir les membres et membres associés de la Commission dans la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 ;

i) les domaines d'action prioritaires recensés dans l'additif au rapport du neuvième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable.

I. Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique

A. Examen thématique

3. Au titre du point 2 a) de l'ordre du jour, le Forum s'est intéressé aux difficultés liées à la nécessité d'envisager une nouvelle dynamique de la reprise qui mette l'accent sur l'inclusion, l'autonomisation, la viabilité environnementale et la résilience, ainsi qu'aux approches à retenir en la matière.

4. Le Forum a souligné la nécessité de suivre des approches inclusives et durables et de renforcer la coopération régionale pour reconstruire en mieux et réaliser le Programme à l'horizon 2030. Il a indiqué que les mesures à prendre devaient être fondées sur les droits humains, inscrire les personnes vulnérables au cœur des préoccupations et chercher à donner aux femmes et aux filles des moyens d'action, dans le cadre de partenariats multipartites. Il a également fait valoir que de telles approches étaient nécessaires pour faire face aux changements climatiques.

5. Le Forum a pris note d'un certain nombre de priorités générales définies par les États membres, à savoir notamment améliorer la protection sociale, dispenser une éducation de qualité, faire progresser l'égalité des sexes, accélérer la transition vers des économies inclusives et vertes, et privilégier les solutions fondées sur la nature pour atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter. Il a constaté que les pays de la région et la communauté internationale possédaient collectivement l'expérience et les connaissances voulues pour progresser ensemble et orchestrer une reprise inclusive, écologiquement durable et résiliente qui ne laisserait personne de côté.

6. Le Forum a relevé que la pandémie avait été l'occasion de lancer des initiatives innovantes et numériques, notamment dans les domaines de l'éducation et des systèmes de financement durables. Il a souligné la nécessité d'assurer une meilleure coordination entre les organismes publics de façon à rendre les politiques plus efficaces et à disposer de données mieux ventilées qui permettraient d'améliorer l'élaboration des politiques et le suivi de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030.

7. Le Forum a pris acte des efforts déployés par les États membres pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable en dépit des difficultés posées par les crises convergentes de la COVID-19 et des changements climatiques. Il a pris note de plusieurs initiatives engagées par les États membres au niveau national, notamment la vaccination pour tous et l'accès à l'enseignement numérique, la promotion d'une économie circulaire et verte à faible émission de carbone, le renforcement de la protection sociale, l'autonomisation des femmes et des filles, et l'élargissement du volant budgétaire en faveur du développement durable.

8. Les représentantes et représentants des grands groupes et d'autres parties prenantes ont mis en avant la nécessité d'une gestion durable des écosystèmes dans le cadre des plans de relance post-COVID. Les États membres ont été invités à édifier des sociétés justes, notamment grâce à la justice de genre, à réduire la fracture numérique, à renforcer la sécurité numérique et la confidentialité des données, à généraliser l'éducation sexuelle complète, à intégrer les objectifs de développement durable dans les programmes scolaires et à donner la possibilité de récupérer les enseignements perdus, ainsi qu'à garantir l'inclusion et la participation des groupes

marginalisés, notamment les jeunes et les populations autochtones. Le Forum a également été informé du rôle que jouent les collectivités locales pour « reconstruire en mieux », malgré les problèmes que pose la baisse des moyens financiers. À cet égard, il a souligné qu'il fallait mettre en place des plateformes numériques pour épauler les collectivités locales, à l'image de l'Académie des maires de l'Asie et du Pacifique qui bénéficie du soutien du Secrétariat. Le Forum s'est également félicité de la réalisation d'examen locaux volontaires.

B. Examen des progrès accomplis dans la région au regard des objectifs de développement durable

9. Au titre du point 2 b) de l'ordre du jour, les États membres ont été informés des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique. Dans sa présentation, le Secrétariat a noté les progrès réalisés pour certains objectifs – les objectifs 7 et 9, par exemple –, mais a souligné la lenteur des avancées concernant la plupart des autres. Il a fait remarquer que la région avait régressé sur les objectifs 13 (lutte contre les changements climatiques) et 12 (consommation et production responsables).

10. Le Forum a souligné l'intérêt que pouvaient revêtir un accroissement des investissements dans des solutions durables et plus écologiques et la recherche d'un équilibre entre les mesures de relance à court terme et les objectifs de durabilité à long terme. Il a également insisté sur l'importance des partenariats, de l'aide humanitaire et des initiatives régionales, notamment en matière d'éducation, d'égalité des sexes, de connectivité numérique et d'environnement. Il a relevé le rôle essentiel de la paix et de la sécurité pour la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que l'impact potentiel des conflits sur les progrès en la matière.

11. Les participantes et participants ont pris note de la contribution active des membres et membres associés de la région Asie-Pacifique à la promotion de la coopération au service du développement et d'approches novatrices en la matière. Ils ont acté les engagements pris par les États à mettre en œuvre le Programme à l'horizon 2030 malgré l'impact de la COVID-19, et mis en avant les mesures déployées pour atteindre les objectifs de développement durable dans le cadre de programmes et initiatives d'envergure nationale et internationale. Ils ont fait état de diverses actions et bonnes pratiques mises en œuvre dans des domaines tels que la lutte contre la pauvreté, la protection sociale, l'économie verte et la protection de l'environnement, les énergies propres, l'égalité entre les sexes, les échanges et la transformation numérique. Plusieurs stratégies ont été mentionnées à cet égard, dont la philosophie de l'autosuffisance économique et un modèle d'économie biologique-circulaire-verte. Le Forum a appelé à ce que des progrès supplémentaires soient réalisés pour renforcer l'égalité, notamment en faveur des groupes vulnérables, encourager les parties prenantes à s'impliquer davantage, mobiliser plus de moyens pour le développement durable, améliorer la capacité à utiliser les technologies de l'information et des communications et faire preuve d'une plus grande capacité de résistance aux catastrophes et aux risques climatiques. Le rôle primordial des statistiques pour le suivi et l'intensification de la collecte de données nationales et infranationales à cet effet a également été mis en exergue.

12. Les représentantes et représentants des grands groupes et d'autres parties prenantes ont fait valoir que les répercussions de la COVID-19 sur les systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale avaient élargi la fracture sociale et touché plus particulièrement les populations vulnérables telles que les personnes handicapées, les migrants, les femmes et les populations autochtones. Ils ont invité les dirigeants à promouvoir des modes de développement reposant sur les droits et

centrés sur les personnes et à tirer parti du savoir-faire, des connaissances et des bonnes pratiques des populations autochtones pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable. Les difficultés rencontrées par la communauté transgenre dans la région pour ce qui est de l'accès aux espaces publics ont été mentionnées. Un représentant d'une organisation internationale a pour sa part insisté sur l'importance des données et de la capacité des organismes nationaux de statistique à guider les avancées nécessaires à la réalisation des objectifs.

C. Examen des progrès réalisés au niveau sous-régional au regard des objectifs de développement durable

13. Le Forum a fait le point sur les progrès accomplis au niveau sous-régional concernant la réalisation des objectifs de développement durable. Le Secrétariat a présenté un exposé qui a fait ressortir les perspectives sous-régionales et mis en lumière les problèmes communs et les initiatives axées sur la recherche de solutions susceptibles d'assurer un relèvement durable de la pandémie de COVID-19 dans le contexte de la protection sociale, d'une relance économique soutenue, de la connectivité et des chaînes d'approvisionnement, ainsi que de la santé environnementale.

14. Le Forum a appelé à resserrer les liens entre les plateformes nationales, sous-régionales et régionales, à intensifier la coopération infrarégionale et à élaborer des stratégies conjointes pour faire face aux problèmes et risques communs, et à lutter contre la COVID-19 et autres inégalités d'ordre sanitaire aux niveaux national, régional et mondial.

15. Le Forum a attiré l'attention sur l'intérêt qu'offrent les approches sous-régionales pour favoriser l'accélération des progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable et pris note des problèmes propres à chaque sous-région : grande vulnérabilité aux catastrophes liées au climat, crises humanitaires dues à la COVID-19, mortalité élevée imputable à la pollution atmosphérique, aggravation des inégalités et impact des dynamiques géopolitiques sur la paix, la démocratie et les droits de l'homme en Asie du Sud, forte vulnérabilité aux catastrophes et à la pollution atmosphérique partiellement associées aux brouillards, déforestation et perte de biodiversité induites par les projets de cultures extensives en Asie du Sud-Est, exploitation minière à grande échelle, dégradation des sols et pollution atmosphérique en Asie centrale, fragilité de la paix et de la sécurité en Asie du Nord-Est, ou encore menaces vitales que constituent les changements climatiques et l'ampleur de la pollution plastique dans le Pacifique. Il a également fait valoir que le développement agressif dont font les frais les populations autochtones, les violences faites aux femmes et l'espace limité réservé à la société civile demeuraient des problèmes qui touchaient aussi bien l'Asie que le Pacifique.

16. Le Forum a mis en avant le rôle non négligeable des plateformes régionales et des actions collectives dans le relèvement post-pandémie et la réalisation des objectifs de développement durable. Il s'est également félicité de l'assistance technique fournie par la CESAP ainsi que des réunions qu'elle a organisées avec les parties prenantes sous-régionales, fort utiles pour la réalisation desdits objectifs.

17. Les représentantes et représentants des organisations sous-régionales ont informé le Forum des initiatives lancées en réponse aux difficultés socio-économiques dues à la COVID-19 et visant à reconstruire en mieux. Ils ont notamment fait mention du Fonds d'urgence COVID-19 de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), de la dotation spéciale du Fonds de développement de l'ASACR destinée à financer des projets en rapport avec la COVID-19, de la plateforme d'échange d'informations sur la COVID-19 de l'ASACR

et de la distribution transfrontalière de vaccins contre le virus, du cadre global de relèvement de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et de son plan de mise en œuvre, du dialogue politique sur le financement durable en Asie du Nord-Est de l'Initiative du Grand-Tumen dans le cadre d'un redressement durable, et de l'adoption de politiques non conventionnelles dans le secteur agro-industriel pour garantir la sécurité alimentaire dans l'Union économique eurasiatique.

18. Les représentantes et représentants ont insisté sur le rôle et l'intérêt des partenariats que les organisations sous-régionales et le système des Nations Unies pour le développement ont noués pour promouvoir la promotion de la coopération sur les programmes sous-régionaux et la réalisation d'évaluations sous-régionales sur les répercussions de la COVID-19. L'importance de la coopération et de l'intégration sous-régionales pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable a également été soulignée, au motif notamment qu'elles facilitent les échanges commerciaux, les flux financiers et les investissements et permettent de tirer parti des enseignements mutuels et des actions conjointes dans les domaines de la santé, de la protection sociale, de l'éducation, de l'égalité des sexes, de l'agriculture et des sciences.

D. Examen des objectifs de développement durable n^{os} 4, 5, 14, 15 et 17

19. Le Forum a organisé cinq tables rondes consacrées à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 4, 5, 14, 15 et 17. Chaque table ronde était organisée par des entités des Nations Unies, avec la contribution d'autres parties prenantes, sous la coordination générale de la CESAP. Le résumé des discussions auxquelles chacune d'elles a donné lieu figure dans un additif au rapport (ESCAP/RFSD/2022/5/Add.1).

20. La table ronde consacrée à l'objectif de développement durable n^o 4 (Éducation de qualité)¹ a principalement porté sur les thèmes suivants : reprise de l'apprentissage et résolution de la crise de l'apprentissage, transformation des systèmes éducatifs, accroissement et amélioration des investissements dans l'éducation et les facteurs de la transformation. Les participantes et participants à cette table ronde ont souligné à cet égard qu'il fallait poursuivre la réouverture des écoles en toute sécurité, donner la priorité à des stratégies ciblées de reprise de l'apprentissage fondées sur l'équité, rendre les systèmes d'éducation et de protection de la petite enfance flexibles et universels, mieux former les adolescents, resserrer les liens entre les établissements scolaires et les familles et communautés, utiliser plus efficacement les fonds publics alloués à l'éducation, encourager la mise en place de mécanismes de financement équitables et de dispositifs de suivi des données non sélectifs, et renforcer la capacité d'adaptation des systèmes éducatifs aux futurs chocs sanitaires et climatiques.

21. La table ronde consacrée à l'objectif de développement durable n^o 5 (Égalité entre les sexes)² s'est intéressée aux domaines d'action prioritaires visant à favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il s'agissait notamment de s'assurer que les mesures de soutien liées à la COVID-19 bénéficient aux femmes chefs d'entreprise et salariées, de proposer des services de prise en charge abordables, accessibles et de qualité, des infrastructures publiques et numériques ainsi que des politiques familiales susceptibles d'encourager une répartition plus équitable des

¹ On trouvera un descriptif de l'objectif de développement durable n^o 4 à l'adresse suivante : www.unescap.org/kp/2022/sdg-4-goal-profile.

² On trouvera un descriptif de l'objectif de développement durable n^o 5 à l'adresse suivante : www.unescap.org/kp/2022/sdg-5-goal-profile.

responsabilités familiales et des tâches non rémunérées, de conférer à la protection sociale un caractère plus inclusif et tenant davantage compte de la problématique hommes-femmes, de lutter contre la violence fondée sur le genre, d'améliorer les services de santé en matière de sexualité et de procréation, et de donner aux dirigeantes, y compris des jeunes femmes d'origines diverses, les moyens de lancer et conduire des réformes et d'instiguer des changements socio-politiques tant dans les hautes sphères du pouvoir que dans le secteur privé et dans les filières technologiques. Les intervenantes et intervenants ont en outre appelé l'attention sur un certain nombre de mesures plus larges et plus générales, comme l'intégration des questions de genre dans la planification et la budgétisation ou les solutions permettant de remédier au manque de statistiques ventilées par sexe, notamment pour ce qui concerne les violences faites aux femmes et le temps consacré aux tâches non rémunérées.

22. La table ronde consacrée à l'objectif de développement durable n° 14 (Vie aquatique)³ a concentré ses discussions sur l'amélioration de la collecte et du partage des données, les progrès à réaliser dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, l'accroissement du financement des pratiques durables, l'exécution des traités et règlements internationaux, et la promotion de la coopération régionale en vue de mieux gérer les océans. Les participantes et participants à cette table ronde ont noté que, pour atteindre cet objectif, il était important d'œuvrer aux côtés des autorités et communautés locales sur la question des aires marines protégées et sur la prévention des pratiques de pêche illégales, d'améliorer la qualité et la disponibilité des données relatives aux déchets et à la pollution, et de renforcer la capacité technique des États à protéger les océans. Le Forum a également souligné la nécessité d'identifier les lacunes en matière de financement et d'adopter une approche intégrée, reposant par exemple sur des partenariats public-privé, pour lutter contre les déchets marins et réunir diverses parties prenantes pour profiter de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.

23. Reconnaissant que les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 15 (Vie terrestre)⁴ étaient limités, les participantes et participants à la table ronde ont constaté que les principaux problèmes en la matière concernaient l'exploitation excessive des ressources naturelles, le recours excessif aux engrais chimiques et aux pesticides, et les pratiques agricoles non durables. Ils ont ici passé en revue quelques domaines d'action prioritaires, notamment les mesures favorisant le passage à des systèmes agricoles, halieutiques et forestiers respectueux de la nature, régénérateurs et résilients, la reconnaissance des droits des populations autochtones et de leurs pratiques traditionnelles, le recours à une approche holistique fondée sur le principe « Une seule santé » dans le monde de l'après-pandémie, l'accroissement des investissements publics axés sur la santé, la lutte contre les effets des pesticides et des engrais chimiques sur la santé, la prise en compte des questions de biodiversité dans tous les secteurs de l'État, les solutions permettant de pallier le manque de données, la mobilisation de ressources financières supplémentaires en faveur de la nature auprès de fonds privés, publics et mondiaux, la mise en œuvre des accords internationaux relatifs à l'environnement tels que le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, l'application des principes de gestion des ressources naturelles et les travaux du Groupe international d'experts sur les ressources, ou encore la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement qui visent à promouvoir des écosystèmes durables et résilients.

³ On trouvera un descriptif de l'objectif de développement durable n° 14 à l'adresse suivante : www.unescap.org/kp/2022/sdg-14-goal-profile.

⁴ On trouvera un descriptif de l'objectif de développement durable n° 15 à l'adresse suivante : www.unescap.org/kp/2022/sdg-15-goal-profile.

24. Les participantes et participants à la table ronde relative à l'objectif de développement durable n° 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs)⁵ ont considéré qu'une coopération multilatérale fondée sur les droits humains et l'égalité aiderait les membres et membres associés à reconstruire en mieux. Des mécanismes tels que la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire permettraient aux pays de la région de collaborer et de parvenir à élargir l'accès aux technologies de l'information et des communications, à contribuer à la numérisation du commerce dans les pays les moins avancés, à obtenir davantage de ressources budgétaires pour la mise à disposition de biens publics, à mobiliser des financements privés pour la réalisation des objectifs de développement durable et à garantir la soutenabilité de la dette publique grâce à une gestion prudente, des efforts d'allègement et une révision des conditions d'octroi de la dette. Il a en outre été souligné qu'il était important d'investir dans la gouvernance, la gestion et l'innovation des données au plan national, et de chercher notamment à élargir la collecte et l'utilisation de données géospatiales, de données produites par les citoyens et de données ventilées.

25. Les représentantes et représentants des membres, membres associés, grands groupes et autres parties prenantes se sont adressés au Forum après la présentation des résumés des résultats des tables rondes. Plusieurs ont fait état des efforts menés dans leur pays pour intégrer les objectifs de développement durable dans leurs processus de planification et de budgétisation, ainsi que des progrès enregistrés au niveau national concernant les différents objectifs examinés, notamment dans le contexte de la pandémie.

26. Les discussions ont mis en avant l'importance pour les gouvernements, les entreprises, les communautés, les acteurs de la société civile et autres partenaires du développement de prendre des mesures coordonnées et de nouer des partenariats afin de reconstruire en mieux après la pandémie. Ces mesures et partenariats consistent notamment à identifier les retards pris dans la réalisation des objectifs de développement durable sous examen, à coordonner, pour faire face à la pandémie, une riposte intégrée, plus intelligente et plus écologique qui s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable, et d'évaluer les éventuelles répercussions environnementales et socio-économiques des technologies nouvelles et émergentes et de la numérisation sur les efforts visant à reconstruire en mieux.

27. Les représentantes et représentants des grands groupes et d'autres parties prenantes ont insisté sur le fait qu'il fallait amener les gouvernements à participer davantage aux tables rondes. Ils ont pointé, pour chacun des objectifs de développement durable passés en revue, un certain nombre de lacunes, à savoir la nécessité de proposer aux peuples autochtones un enseignement dispensé dans leur langue maternelle qui soit adapté à leur culture (objectif 4), la nécessité de renforcer les droits et la capacité des femmes à exercer leur libre arbitre concernant leurs choix touchant à leur propre existence et à leur participation à la vie sociale et économique (objectif 5), la nécessité de mettre en place une approche de la préservation de la diversité biologique et des solutions permettant de lutter contre les changements climatiques qui soient fondées sur les droits humains (objectif 15), et la nécessité de ventiler davantage les données selon le sexe, le handicap et l'origine ethnique (objectif 17). Ils ont en outre indiqué qu'il était indispensable de veiller à ce que les politiques mises en œuvre pour réaliser ces différents objectifs soient cohérentes sous l'angle des droits humains.

⁵ On trouvera un descriptif de l'objectif de développement durable n° 17 à l'adresse suivante : www.unescap.org/kp/2022/sdg-17-goal-profile.

E. Examens nationaux volontaires

28. Au titre du point 2 c) de l'ordre du jour, une table ronde a été organisée pour mettre en commun les expériences relatives à la préparation des examens nationaux volontaires, dont il a été souligné qu'ils offraient une occasion unique de faire le point, d'analyser les éléments factuels, de susciter un dialogue public et de prendre des mesures concrètes pour aligner les politiques et plans nationaux sur les objectifs de développement durable.

29. Les participantes et participants ont fait valoir que les examens nationaux volontaires permettaient de renforcer l'appropriation nationale de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et d'améliorer la coordination entre les différents niveaux de gouvernement afin d'assurer une meilleure intégration verticale et horizontale des mesures adoptées, insistant sur le fait que l'apprentissage par les pairs constituait un élément essentiel du Programme 2030.

30. À cet égard, il est apparu que les États qui en étaient à leur deuxième ou troisième cycle d'examen pouvaient aider ceux qui présentaient leur premier examen et avaient beaucoup à apprendre les uns des autres. Le Forum s'est félicité du programme de jumelage mis en place par la CESAP, qu'il a considéré comme un outil permettant de partager efficacement les bonnes pratiques et méthodes de préparation des examens nationaux volontaires et dont le potentiel en tant que mécanisme de coopération Sud-Sud pour faciliter le suivi et l'examen du Programme 2030 a été démontré.

31. Les participantes et participants à la table ronde ont indiqué qu'il était essentiel d'exploiter les différents niveaux de partenariat pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030, soulignant que la réalisation des examens nationaux volontaires était un exercice indispensable pour amener les parties prenantes à s'impliquer dans les pays concernés.

32. Le Forum a répertorié les principales caractéristiques des premier, deuxième et troisième examens nationaux volontaires, et a insisté sur l'importance de la participation des parties prenantes. Il a également mis l'accent sur les aspects liés à la collecte de données et sur l'alignement des processus d'établissement des rapports. Les participantes et participants ont appelé l'attention sur la nécessité de disposer d'un mécanisme de collecte de données plus solide et de meilleurs systèmes statistiques pour pouvoir mieux préparer les rapports relatifs aux examens nationaux volontaires. Ils ont ajouté qu'il fallait définir de nouveaux indicateurs ou améliorer les indicateurs existants afin de rendre le processus plus exhaustif et davantage axé sur les faits. Ils ont également relevé le rôle important que jouaient les examens nationaux volontaires en ce qu'ils permettaient de relier les différents niveaux – national, régional et mondial – de mise en œuvre du Programme 2030. Ils ont par ailleurs souligné l'intérêt qu'il y avait à élaborer des indicateurs infranationaux pour améliorer l'efficacité de cette procédure. Un représentant a indiqué avoir utilisé l'utilisation de l'outil de suivi national des objectifs de développement durable mis au point par la CESAP pour faciliter la production des rapports, et s'en est déclaré satisfait.

33. Les grands groupes et autres parties prenantes ont demandé que soit ménagée une place plus grande à un dialogue constructif, ouvert et systématique. Ils ont mis en avant qu'il était important que l'ensemble des parties prenantes continue de participer à la préparation des examens nationaux volontaires. Ils ont également insisté sur la nécessité de renforcer la collaboration interinstitutionnelle et les consultations avec les grands groupes aux niveaux national et infranational afin de garantir le caractère inclusif et exhaustif de cette préparation. Le représentant d'une organisation internationale a précisé que les examens nationaux volontaires étaient

importants en ce qu'ils permettaient de suivre les progrès accomplis dans la transformation des systèmes agroalimentaires.

II. Résultats généraux obtenus par le système des Nations Unies pour le développement à l'échelle régionale en Asie et dans le Pacifique à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030

34. Au titre du point 3 de l'ordre du jour, le Forum a examiné le travail accompli par le système des Nations Unies pour le développement au niveau régional en vue d'appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 en Asie et dans le Pacifique. Il a présenté des exemples de mesures mises en œuvre à l'échelle du système et fait état des résultats auxquels elles ont abouti, notamment dans le cadre de la plateforme de collaboration régionale et de ses cinq coalitions thématiques. Les participantes et participants ont indiqué que, pour accélérer les progrès dans la région, il conviendrait de lutter contre les inégalités hommes-femmes, d'apporter un soutien ciblé aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement, de mettre la technologie au service du développement durable, et de mobiliser les compétences et les partenariats, notamment pour assurer la mise en œuvre des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Notre programme commun ».

35. Le Forum a dit apprécier à sa juste valeur le travail que le système des Nations Unies pour le développement a réalisé collectivement afin d'aider les membres et membres associés à mettre en œuvre le Programme 2030, et a salué les efforts accomplis en vue de repositionner ledit système. Il a pris note des résultats positifs obtenus par la plateforme de collaboration régionale en tant que mécanisme fédérateur. Un représentant s'est félicité du soutien que la coalition thématique sur le renforcement de la résilience n'a cessé d'apporter à la prise en compte de la problématique sanitaire dans la réduction des risques de catastrophe.

36. Le Forum a remercié le Secrétariat pour l'assistance technique qu'il a fournie dans le cadre de la préparation des examens nationaux volontaires et pour son appui aux consultations régionales et sous-régionales.

37. Plusieurs représentantes et représentants ont souligné la nécessité de traduire en actes nationaux les priorités et cadres de développement internationaux et régionaux. Ils se sont réjouis du renforcement des capacités du système des Nations Unies pour le développement et de l'assistance technique obtenue à cette occasion, et ont insisté sur le soutien apporté à la mise en œuvre du Plan d'action pour le renforcement de la coopération régionale en matière de protection sociale en Asie et dans le Pacifique et du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement, à l'achèvement des examens nationaux volontaires et à l'exécution du Nouveau Programme pour les villes. Un représentant a indiqué que la poursuite de la coopération régionale et multilatérale était essentielle pour lutter contre la pollution atmosphérique en Asie et dans le Pacifique.

38. Des représentantes et représentants des grands groupes et d'autres parties prenantes ont insisté sur la nécessité de compléter les connaissances techniques spécialisées des coalitions thématiques de la plateforme de collaboration régionale par la prise en compte des points de vue des citoyens. Un représentant a appelé à une plus grande participation des réseaux communautaires aux travaux du système des Nations Unies pour le développement et a mis en exergue le potentiel qu'offre la technologie pour réduire la fracture numérique et parvenir à l'égalité des sexes, tout

en insistant sur la nécessité de limiter au maximum les impacts négatifs des nouvelles technologies sur les communautés, les moyens d'existence et la culture.
